

Association Le Panier de la Plaine-du-Mont

BILAN DE L'ANNEE 2015

Présentation de l'association

Rapport d'activités

Rapport moral

Rapport financier

Association Le Panier de la Plaine du Mont
chez Anne-Lise Thomasson, 78 Cours Julien 13006 Marseille

06 07 83 62 63



PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Historique :

D'abord une AMAP (créée le 20 avril 2005) autour des quartiers du Cours Julien, de la Plaine et de Notre Dame du Mont à Marseille, le Panier de la Plaine du Mont adhère désormais à la charte des Paniers Marseillais (<http://lespaniersmarseillais.org/>)

Le Panier de la Plaine du Mont est associé avec l'agriculteur Loïc Péré situé à Saint-Gilles dans le Gard. La famille Péré exploite avec six salariés un peu moins d'une dizaine d'hectares en fermage. Ils ont obtenu le label AB certifié par ecocert (www.ecocert.fr) en mai 2009.

En avril 2016, l'association compte 94 adhérents pour 45 Équivalents Paniers Pleins distribués.

Les objectifs du Panier de la Plaine du Mont (selon nos statuts) :

- Regrouper des consommateurs désireux de s'impliquer dans l'économie solidaire
- Soutenir une agriculture biologique/agroécologique de proximité, socialement équitable et écologiquement saine.
- Mettre en relation les adhérents et les producteurs
- Intervenir dans l'organisation des relations entre les partenaires et la distribution des produits dans le cadre d'une gestion désintéressée.
- Recréer un lien social entre le monde urbain et le monde rural en mettant en place notamment des ateliers de jardinage sur la ferme.

Qu'est-ce qu'un Panier ?

Le Panier est un projet d'économie solidaire entre un agriculteur et des consommateurs qui deviennent partenaires de l'exploitation.

Chaque consommateur membre achète en début de saison (engagement contractuel) une part de la récolte de l'exploitation. La recette ainsi obtenue par avance par le producteur, constitue un fonds de trésorerie qui couvre les coûts de production pour la saison et assure la juste rémunération du travail du paysan (et des ouvriers). En contrepartie, l'adhérent reçoit chaque semaine un panier constitué des légumes de l'exploitation (ou échangés avec d'autres exploitations également adhérentes aux Paniers Marseillais). Le contenu de ce panier est calculé pour convenir à deux ou quatre personnes environ.

Le producteur s'engage à cultiver selon le cahier des charges de l'agriculture biologique, c'est-à-dire sans engrais de synthèse ni pesticides, à économiser l'eau et dans le respect de la nature et de l'environnement.

Dans ce système hors économie de marché, l'agriculteur écoule une très grande partie de sa production, évite la surproduction et toute mévente due à la forte concurrence internationale. N'ayant plus le souci de vendre, il peut se consacrer à la valorisation de son savoir-faire et à la qualité de sa production.

Le contrat engage solidairement les deux parties, ce qui veut dire que l'on partage le plus comme le moins ; l'adhérent retrouvera dans son panier des surplus correspondant aux pics de production et également des moins, lors de période de gel ou de pluies répétitives. La période la plus critique est généralement aux intersaisons mais nos agriculteurs ont de l'expérience.

Pour le bon fonctionnement du Panier et dans un souci de solidarité et d'esprit collectif, les adhérents sont donc sollicités pour donner un peu de temps et d'énergie dans la vie associative (ils s'engagent à participer à la distribution des légumes au moins 6 fois par an)

Autres produits

Progressivement, d'autres contrats se sont mis en place pour répondre à la demande de produits de qualité et de production contrôlée, en suivant à la fois le principe de l'économie solidaire et la production agrobiologique. Ainsi, nous avons mis en place la distribution de :

- Fruits d'automne (pommes et poires) avec Philippe Bilocq (La Saulce - 05),
- Fromages de chèvre avec Denis Carel (Roquebrussane -83),
- Abricots, jus d'abricot, cerises avec les Péré, nos maraîchers (St Gilles-30)
- Oeufs, poules et poulets avec les Péré, nos maraîchers (St Gilles-30)
- Pain avec la boulangerie La Paline (Sisteron – 04)

Grâce aux Paniers Marseillais, nous bénéficions aussi de partenariats mutualisés :

- Produits de la mer cuisinés avec des ingrédients bio (soupe de poisson, velouté de courge aux moules) et aussi maquereaux et sardines par l'entreprise Ferrigno (13)
- Agneau avec les Moutonniers du Parc Régional du Verdon(83)
- Tommes de brebis avec le GAEC de Montredon du Larzac (12)
- Céréales, farines et huile avec le domaine Oliversion (Cucuron-84)
- Lait et bœuf avec le GAEC de Ste Luce (38)
- Agrumes et avocats avec la coopérative Alimea (Corse - 20)
- Veau, brebis, chapons, merguez avec l'EARL Les Deux Rives (13)
- Sève de bouleau avec la Sève des volcans (63)
- Confitures, vinaigres aromatisés, sirops avec le Domaine d'Aragon (Entrepierrres -04)
- Fleurs avec Lydia et Olivier Coince (Riez-04)

Pour chaque partenariat des bénévoles se chargent de gérer les relations entre le producteur ou le salarié des Paniers Marseillais et les adhérents : informations, gestion des contrats et des commandes, distribution.

Les tarifs du Panier de la Plaine du mont en 2015 :

A raison d'une distribution par semaine (le mercredi de 19h à 20h, sur le cours Julien en face de "La Baleine qui dit vagues",

- Le demi-panier (2 personnes) est 15 euros/semaine
- Le panier (4 personnes) est à 29 euros/semaine.

L'engagement s'est fait par contrat entre le producteur et l'adhérent pour une période de 6 ou 12 mois avec une distribution toutes les semaines ou une semaine sur deux. Le règlement était à verser en six ou douze chèques débités tous les 5 du mois.

L'adhésion était à nouveau de 25 euros au Panier de la Plaine du Mont. 15 euros sur cette somme sont reversés à l'association Les Paniers Marseillais qui encadrent, forment et assistent nos agriculteurs et nous permet de mettre en place des partenariats mutualisés et une politique cohérente entre paniers.

RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Adhérents

Suite au gros creux de début 2014 où Loïc ne distribuait plus que 35 « équivalents panier plein » (EPP), la situation s'est améliorée au cours de l'année 2014 et s'est stabilisée en 2015 avec environ 45 EPP en moyenne. Néanmoins, l'objectif de 50 EPP fixé par les Péré pour leur assurer une réelle rentabilité pour leur déplacement du mercredi n'est pas atteint.

Comme chaque année les deux campagnes de renouvellement (au printemps et à l'automne) ont été l'occasion de départs d'adhérents, pour une bonne partie à cause de déménagements. Cependant grâce au bouche à oreille et aux demandes spontanées de renseignements pendant la distribution le nombre de départ est globalement compensé par le nombre d'inscriptions.

Il est à noter que d'anciens adhérents qui étaient partis car les contraintes étaient trop importantes à leurs yeux sont finalement revenus adhérer à notre association faute de trouver une formule qui leur convenait davantage.

Pour essayer d'augmenter le nombre d'adhérents nous avons mis en place :

- Un contrat d'essai de 4 semaines, non renouvelable, qui permet à des personnes hésitantes d'essayer le fonctionnement de notre Panier et de s'engager sur du plus long terme si le principe leur convient.
- Un contrat « quinzaine » permet aux personnes hésitant à s'engager ou à quitter la structure (car un demi-panier hebdomadaire était une quantité trop importante) de pouvoir rester dans notre démarche.
- Un flyer qui sert à renseigner les demandes spontanées de renseignement sur internet ou sur le Cours Julien.
- Chaque semaine, il est noté sur la Graine de Vie (la newsletter) qu'il manque du monde avec le flyer joint.
- Diffusion du flyer en mars pendant la journée portes-ouvertes du conservatoire.
- Réalisation et collage d'affiches en septembre.
- Décalage des mois de renouvellements (voté à l'AG 2014) afin que les renouvellements ne se déroulent ni pendant les vacances scolaires ni à l'intersaison où le contenu des paniers est en général est un peu moins beau.

Vie de l'association

La vie de l'association est principalement jalonnée par trois événements :

- L'Assemblée Générale (vote des rapports, prises de décisions, élection du CA) suivi d'un moment convivial
- Le pique-nique « mains dans la terre » : ce rendez-vous (le 21 juin en 2015) sur l'exploitation permet de s'initier au maraîchage et à quelques activités de la ferme (plantation, nettoyage, montage des serres...) et reste un moment privilégié d'échanges entre les maraîchers et les adhérents des autres Paniers en partenariat avec la famille Péré. Cette activité, reconduite chaque année, ne permet pas toujours d'attirer un grand nombre d'adhérents malgré la mise en place d'un covoiturage et d'un car associatif. Elle est pourtant désormais inscrite, par décision du CA, dans la charte des engagements du consommateur du contrat.
- L'accueil d'automne : accueil des nouveaux adhérents et échanges sur un thème lié au Panier avec Loïc suivi d'un moment convivial.

Le Conseil d'Administration, composé de 21 membres, s'est réuni deux fois en 2015 pour organiser ces événements, les renouvellements et soutenir au mieux la vie et le fonctionnement de l'association dans le cadre des résolutions votées en Assemblée Générale.

Laure et Manue ont remplacé Anne-Lise et Sandra aux postes de Trésorière et Secrétaire. Merci à toutes les quatre !

Les maraîchers, le plus souvent déchargés de distribution, attendent que de plus en plus d'adhérents profitent des distributions pour échanger un peu avec eux : critiques positives, critiques négatives, nouvelles de la ferme...

La Baleine qui dit Vagues, notre ancien partenaire, a fermé en juin 2015 et nous avons réussi à maintenir les distributions dans des conditions semblables grâce à notre accord avec le Joker qui a eu la gentillesse d'assurer l'interim. Nous espérons pouvoir trouver un accord avec les nouveaux propriétaires de la Baleine.

Distribution

La distribution s'effectue généralement dans de très bonnes conditions. Les adhérents s'inscrivent régulièrement et très souvent spontanément pour aider à la distribution et c'est un point très positif. Autre point positif : en cas d'indisponibilité de dernière minute, de plus en plus de bénévoles prennent l'habitude de prévenir par mail. De plus, on peut toujours compter sur les membres du CA et même sur d'autres adhérents pour remplacer les absents au pied levé en cas d'imprévu.

Un responsable de l'émergence veille au bon déroulement de la distribution, un certain nombre de documents étant stockés éventuellement au Vidéodrome 2.

Une tentative franchement réussie de collecte de déchets en vue d'un compostage a été réalisée mais elle a dû être abandonnée car le transport dans le camion était inapproprié et il a été impossible jusqu'à présent de trouver un lieu où composter dans le quartier.

Autres produits

L'ensemble des produits tourne sans problème majeur, les problèmes de qualité sont assez rares. Les difficultés liées à la remise de contrats et de chèques au référent concerné semblent disparaître depuis qu'il est possible de laisser et de récupérer les différents documents auprès de la personne qui s'occupe de l'émergence.

Grâce à l'action très efficace des Paniers Marseillais, de nombreux partenariats mutualisés avec d'autres paniers nous sont proposés mais nous avons parfois du mal à mettre en place ces nouveaux partenariats faute de volontaire pour en être référent. Ceci s'explique en grande partie par l'existence de 21 partenariats actuellement, ce qui implique de nombreuses personnes référentes, plus les personnes qui les aident à distribuer, transporter, récupérer chèques et contrats... Si on ajoute les membres du bureau et du CA, cela commence à faire beaucoup d'adhérents qui prennent en charge la vie de l'association, et c'est très bien !

Certaines personnes référentes pour les produits mutualisés regrettent néanmoins qu'ils ne soient plus en contact direct avec le producteur : c'est le salarié des PAMA qui rassemble les commandes de tous les Paniers de quartier et qui transmet l'ensemble aux producteurs.

Tous les produits proposés bénéficient d'un contrat (il prouve que nous ne réalisons pas de vente spontanée). Une liste de tous les partenariats et référents a été réalisée et mise à disposition pendant l'émergence.

Intégration du contrat œufs dans le contrat légumes.

Fonctionnement et communication

Afin de faire fonctionner au mieux l'association nous avons maintenu différents systèmes qui ont montré leur efficacité :

- Graine de Vie hebdomadaire complètement basée sur un fonctionnement participatif des référents et membres du CA. Elle diffuse des nouvelles de l'exploitation, le contenu du panier à venir, les commandes possibles, les prochaines livraisons, rappelle le nom des bénévoles de la semaine, informe sur la vie de notre association et celle des PAMA et propose des supports en lien avec nos objectifs.

- Distribution d'un flyer rassemblant informations et coordonnées lors des distributions.
- Présence d'une ardoise de présentation pendant la distribution.

L'existence du réseau des Paniers Marseillais et le maintien d'un emploi en leur sein nous aide énormément dans tout ce qui est recherche de partenaires et tout ce qui est administratif.

Dimension solidaire

Pas de gros incident en 2015, notre cagnotte en cas de coup dur remonte donc un peu au cas où un des producteurs ait besoin de notre aide à l'avenir.

Un partenariat est mis en place pour la récupération des légumes non distribués : une association d'aide aux SDF utilise ces légumes pour leur confectionner et partager avec eux des repas de qualité. Ajout d'une case « accepte de donner mes légumes en cas d'absence » dans le contrat.

Vote d'une hausse de un euro du prix du demi-panier lors de l'AG 2015.

Relations avec les Paniers Marseillais (PAMA)

Trois membres de notre association ont été élus au Conseil d'Administration des Paniers Marseillais mais ont tous trois démissionné assez rapidement suite aux modes de fonctionnement et conflits observés. Cette présence permettait de faire un lien avec notre CA, d'avoir conscience des actions menées par ce réseau.

Il semble que malgré cette proximité, un peu moins forte, malgré le potimessage (newsletter des PAMA) et malgré les distributions mutualisées, le lien entre la plupart de nos adhérents et les Paniers Marseillais reste assez ténu.

Participation à des événements et rencontres

Comme chaque année, les Paniers Marseillais ont sollicité notre association pour les aider et les représenter à différents événements tels que la fête des Paniers Marseillais, la Foire de Marseille, des salons agroécologiques.... mais tout ceci repose encore sur le volontariat de trop peu de nos adhérents.

Ces événements sont importants car ils aident au rayonnement de ce réseau et nous amènent très souvent de nouveaux adhérents.

Orientations

La première et la plus importante doit être de continuer à augmenter le nombre de nos adhérents pour que notre démarche soit viable au niveau des maraîchers. Quelques idées envisagées :

- Demander aux producteurs PAMA présents sur le marché paysan du Cours Julien d'exposer nos flyers (et peut-être obtenir une autorisation pour un stand ponctuel de sensibilisation et d'information)
- Stand de sensibilisation et d'information aux journées plantes et jardins du Cours Julien
- Mise à jour de notre page sur le site des PAMA et présence du lien menant à cette page dans les Graine de Vie.

Pour faciliter la mise en place de nouveaux produits :

- Solliciter de nouveaux bénévoles prêts à devenir référents

Pour rester en conformité avec la législation :

- Veiller à ne réaliser aucune vente spontanée (sans contrat ni commande)

Pour faciliter le fonctionnement de l'association :

- Mutualiser le plus possible avec les autres paniers par le biais de rencontres régulières
- Multiplication des réunions de débat sur des sujets de fond.

Cohérence de notre démarche :

- On se pose la question de changer de banque pour aller dans une banque qui répondrait plus à l'éthique de l'association
- Campagne de sensibilisation pour le lombricompostage.

RAPPORT MORAL 2015

Notre grosse inquiétude de l'année 2014 au niveau de la baisse du nombre de paniers distribués semble être derrière nous. Le nombre de paniers distribués a parfois été beaucoup plus élevé que pendant cette année 2015 mais la situation semble viable même si une dizaine d'adhérents supplémentaires pourrait permettre aux Péré de mieux envisager l'avenir.

Ainsi malgré la multiplication des propositions de légumes bio dans notre quartier, que ce soit sous forme d'AMAP, d'entreprises commerciales de distribution ou de chaînes de type « bio c bon », nous tenons bon. Nous regrettons, il y a quelques années que de trop nombreux adhérents ne jouaient pas assez le jeu du « participatif » et se comportaient encore trop souvent comme de simples clients de supermarché à la recherche de légumes bio. Aujourd'hui suite à ces différentes offres, souvent plus souples mais aussi nettement moins solidaires, ces personnes ne sont plus dans notre association. Le point très positif est que notre association fonctionne vraiment bien : la très grande majorité des adhérents ayant bien compris et adhéré à la démarche qui la sous-tend. Le revers de la médaille est donc que nous sommes un peu moins nombreux.

On n'est plus obligé de passer par un Panier pour trouver des légumes bio aujourd'hui. L'enjeu n'est donc plus seulement d'informer mais de convaincre que non seulement les produits qui nous sont distribués sont de très bonne qualité et d'un excellent rapport qualité/prix (cf. étude des PAMA en annexe) mais que le plus important est bien la dimension solidaire de notre démarche.

Cette dimension solidaire s'exprime avec les maraîchers sous la forme du contrat mais aussi des aides ponctuelles en cas d'incident. Elle s'exprime également vis à vis des plus démunis puisque l'association Ondine récupère les légumes non distribués au bénéfice de SDF. On peut même la retrouver dans le lien social qui se crée avec le temps entre les adhérents et les maraîchers ou tout simplement entre adhérents.

Notre association fonctionne bien :

- nous avons la grande chance de disposer d'un CA aux membres très nombreux et dynamiques.
- la Graine de Vie semble jouer son rôle de vecteur d'information,
- nos relations avec nos différents partenaires sont très bonnes : la confiance semble s'être installée de manière effective avec la famille Péré et les autres producteurs ainsi qu'avec le Joker qui a temporairement pris le relais de la Baleine qui dit Vagues
- nous bénéficions de l'action des Paniers Marseillais (PAMA) qui assument toute la partie relationnelle avec les différents partenaires institutionnels, événementiels et associatifs ; assurent la promotion de notre démarche ; mettent en place de nombreux partenariats en les mutualisant avec les autres Paniers faisant partie de ce réseau ; créent des moments où on peut échanger entre Paniers de quartier ; accompagnent et réunissent les différents maraîchers ; ont mis en place un site Internet qui accueille, entre autres, des informations sur chaque Panier de quartier et chaque producteur.

Notre Panier de quartier et le réseau des Paniers Marseillais ont besoin d'encore plus d'énergie et de bénévolat... n'hésitez pas à en donner un peu plus.

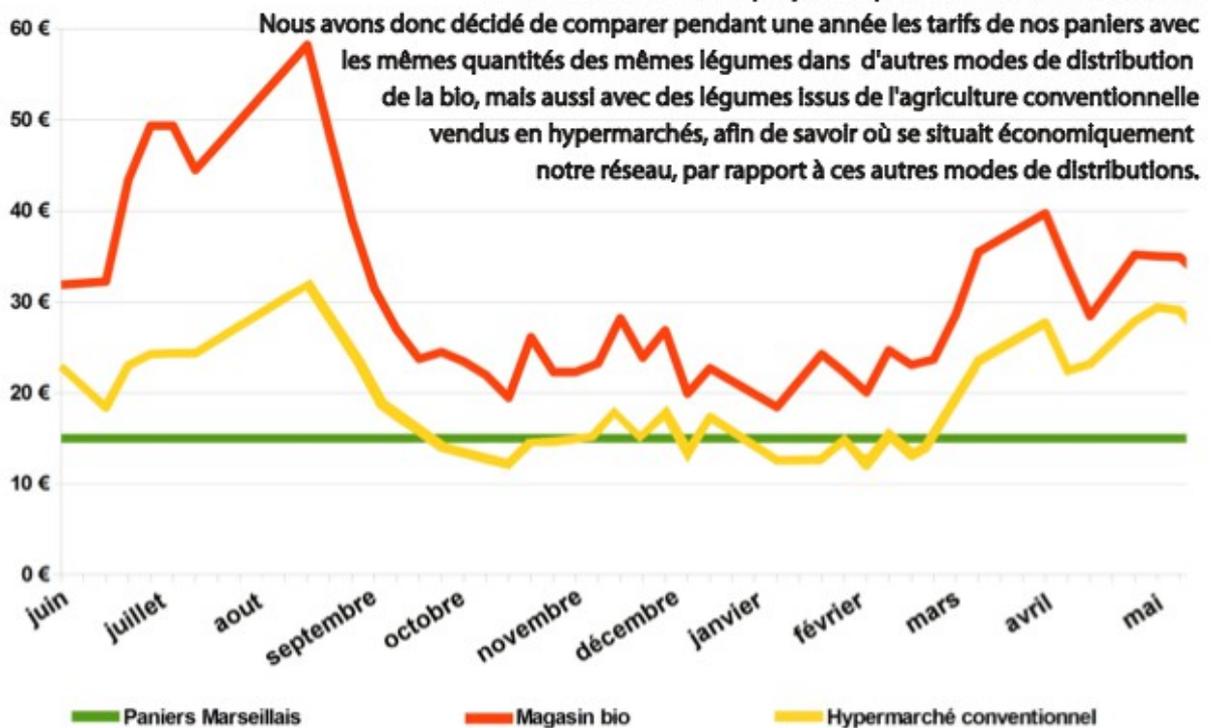
Notre démarche, écologique, sociale et solidaire est belle et a du sens, il faut nous donner les moyens de la consolider et de l'étendre.

ANNEXE :



L'agriculture biologique ne cesse de se développer en France, malgré ce développement, le discours ambiant en est toujours à une bio «bobo», "réservée à une minorité".

Avec une trentaine de paniers de quartier bio (de type AMAP) sur la ville de Marseille, les Paniers Marseillais ne perçoivent pas tout à fait la même réalité.



Résultats :

Notre panier de fruits et légumes biologiques pour 2 personnes à 15 € coûte en moyenne sur l'année :
30 € en magasin bio
19 € en hypermarché (légumes conventionnels)

Les fruits et légumes biologiques des Paniers Marseillais comme ceux d'autres circuits courts solidaires sans intermédiaires sont moins chers que les fruits et légumes conventionnels d'un hypermarché.

La bio peut coûter moins cher, il suffit de supprimer les intermédiaires !!

Plus de détails sur le site des Paniers Marseillais : www.lespaniersmarseillais.org
(colonne de droite : actualités)